

INFOS EN VRAC

Affouage

Pour les candidats déclarés à l'affouage 2015/2016, la signature de la convention et l'obtention d'une autorisation de circuler est un préalable indispensable. La date limite d'extraction du bois est fixée au 30 Août 2016. deux coupes sont vacantes et remises à disposition des habitants, il s'agit de celles attribuées à Marina Perrot et Jean Marc Herreros. Vous pouvez vous inscrire en mairie pour en bénéficier.

Location des appartements communaux

Léa Berthier consent à une régularisation progressive des loyers impayés. Rappelez vous : il s'agissait du couple logé durant trois mois par la mairie et qui, en raison de déboires judiciaires a dû partir et n'a pu payer ses loyers. Un échéancier permettra d'apurer leurs dettes envers nous, et, il n'en coûtera donc rien à la commune.

La Sarette

Quelques nouveaux désagréments pour la cabane de la Sarette , après les réparations des huisseries et des enduits extérieurs, le recolage des pierres de parement, il a été constaté récemment un problème de toiture et l'absence d' eau courante. L'entreprise ayant fait les travaux est intervenue rapidement. Souhaitons que ses interventions aient un résultat durable.

La gentiane

Le recul administratif de la période de récolte et le constat d'une baisse de production ont incité l'entreprise Herbocat à ne pas exploiter cette ressource en 2015. certaines zones de notre territoire n'ont pas été trop impactées par les récoltes des années antérieures ; pour la commune, l'impact financier est conséquent. Nos négociations pourraient aboutir à un retour de l'entreprise Herbocat moyennant une exploitation abrégée et un loyer moindre. Nous envisageons de percevoir 6900 euros par an au lieu des 9000 d'une part et percevoir la location impayée de 2015. Mais rien n'est encore acquis. Nous vous tiendrons informés du résultat de nos tractations . le contrat considérera d'avantage l'impact écologique car il faut préserver cette ressource. Cette plante ne fleurit qu' au bout de dix ans, et sa reproduction est donc complexe. ...

Vente de terrains communaux

L' acte de vente a été signé en présence de maître Léderac. Simon Vexane est dorénavant propriétaire d'une parcelle de 12000 mètres carrés de terrain agricole destiné à accueillir un hangar pour la somme de 8560 euros.

Nous sommes en attente de l'acte administratif de vente concernant les terrains destinés à mrs Mazoyer, Vacquier, Rougé.

Voirie

Des travaux ont été faits : la route du camping est flambant neuve, la route de la Vernède et les portions les plus dégradées du village ont été rafistolées, en attendant mieux. A nous tous de veiller à un entretien correct de nos abords pour bénéficier d'un village soigné et accueillant. La route de la vallée a été réparée pour pouvoir y circuler plus facilement. En attendant 2017, vous pouvez l'emprunter sans difficultés jusqu'au pont d' Estraille. J' invite les propriétaires riverains à élaguer les arbres qui surplombent la chaussée.

Poubelles et encombrants

les encombrants sont ramassés devant chez vous par quinzaine. Ils ne doivent pas être abandonnés près des poubelles. C'est un geste éco-responsable qui impose de respecter le protocole ; Vous pouvez vous rendre en mairie pour le connaître.

Agents communaux

Absente pour raisons de santé depuis le 12 juillet 2015, Cyrille Herreros a été autorisée par le comité médical à reprendre son activité à temps partiel thérapeutique à compter du 29 mai 2016. Elle a exercé son droit de recours sur la non reconnaissance d'imputabilité au service de son affection par la commune. Le tribunal administratif aura à se prononcer .

Conclusion :

La Prochaine lettre aux habitants fera un point des dossiers en cours. N' oubliez pas que la réunion publique qui suit chaque conseil municipal est l'occasion d'aborder tous les sujets de votre choix.

Enfin, je vous rappelle que vous pouvez consulter tous ces compte-rendus sur notre site internet :

- compte rendus des conseils municipaux
- lettres aux habitants
- dossiers spéciaux

Cordialement, le maire.

Emmanuel Fauvet